

REZE INFORMATION

JANVIER - FEVRIER 1982

BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



**Viv(r)e
La culture
à Rezé.**

EPHEMERIDE 1981

J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D

social

Nous reprenons dans ces lignes le bilan tracé par Jacques Floch, Député-Maire de Rezé, à l'intention de la presse locale lors de la cérémonie des vœux le 6 janvier 1982.

Ouverture du centre social des Trois-Moulins, de la halte-garderie et du service de crèche familiale qui accueille actuellement 17 enfants. En 1981, la halte du château a reçu 4480 enfants. A noter que la halte-garderie des Trois-Moulins accueille aussi quelques enfants handicapés légers.

culture et loisirs

L'ouverture en Septembre de la Maison de Quartier de Ragon aura été le point phare de l'année. L'inauguration après rénovation de l'Ecole de Musique et de Danse et de l'Atelier Théâtre Amateur ainsi que la campagne pour le théâtre amateur et le démarrage d'un atelier de formation et de recherche marquent l'intérêt de la Municipalité pour ces questions qui touchent au mieux vivre de notre quotidien. Succès de la fête de Ragon qui continue l'habitude prise depuis deux ans.

sport

Ouverture du gymnase Château-Sud, du Crapa du Chêne-Gala, du jeu de boules couvert et du plateau de sports de Ragon ainsi que de l'installation des courts de tennis de plein air de la Trocardière.

enseignement

Ce qui retient surtout l'attention dans ce chapitre concerne l'expérience de «menu à la carte» dans les restaurants scolaires de la ville. Une rentrée sans trop de problèmes a permis de faire un effort quant à la réfection et l'entretien des locaux. Les plus importants travaux ont été ceux de l'étanchéité des toits et terrasses du collège Allende.

environnement

Acquisition de la chapelle Saint-Lupien en vue de redonner vie à ce site historique de Rezé. Ouverture de la zone verte à Trentemoult. Notons que la ville est propriétaire d'un tiers du bois des Poyaux et de tous les terrains en bordure de Sèvre depuis Pont-Rousseau jusqu'à la Chaussée. Avec le lancement de la campagne de récupération du verre, Rezé se situe dans la bonne moyenne avec le recyclage d'un kilo de verre par mois et par habitant.

logement et construction

La Ville a délivré en 1981, 512 permis de construire et en même temps, 342 logements nouveaux ont vu le jour, donc intéressant environ 800 personnes. L'opération de la Lande Saint-Pierre s'annonce bien puisque 26 logements sont d'ores et déjà vendus. Au chapitre de la voirie, mentionnons la mise en service de l'avenue Louise Michel, la réfection de la voie entre le Bourg et la Carrée, l'aménagement du village des Chapelles et le démarrage du chantier des Bourdonnières. Le pont de la Morinière a été ouvert comme prévu dans les délais.

foncier

En 1981, la commune s'est rendue propriétaire de 130000m² de terrain. Notons au chapitre divers la réalisation pilote de l'école des Chalonniers pour handicapés, la prolongation des lignes de bus vers Bouguenais.

information

Chaque Rezéen a reçu six numéros de Rezé-Information dont un spécial, plus le Guide de Rezé 81-82. Chacun a pu voir une affiche par mois dans les aubettes de bus, sans compter les dépliant et les supports divers de l'information. Le tout équivaut à 90 feuilles 21x29,7 mis à part le guide.

Rezé-Information
Bimestriel d'informations municipales
Gérant : J. Floch
Directeur de publication : A. Coutant
Réalisation : Mairie de Rezé

Jacques Floch : Une ville qui a des projets et qui grandit



Rezé-Information : 1982 est la dernière année pleine avant les élections municipales de 1983. Alors pour cette année, des projets intéressants ou va-t-on expédier les affaires courantes.

Jacques Floch : On n'a pas l'habitude à Rezé d'expédier seulement les affaires courantes, en effet, Rezé, est une ville qui doit poursuivre son expansion et l'on s'en apercevra lors du vote du

actuellement. Investissements et efforts pour accueillir des entreprises sur la commune, sont la règle, certains signes donnent à penser que des sociétés pourraient s'implanter sur Rezé.

Les projets débloqués par le gouvernement Mauroy et la venue de Charles Fiterman à Nantes-Voiron Sud par la rocade, tunnel de Cheviré - autorisent les meilleurs espoirs pour le développement du Sud-Loire dans les

J.F. : Notre budget avoisine 12 milliards de centimes. La pression fiscale est suffisamment lourde pour tout le monde, note but en ce sens est de suivre et seulement de suivre l'augmentation du coût de la vie. Une fois encore, nous lançons le pari pour cette année. La pose proposée l'année passée a bien été reçue. Pour 1982, nous pensons maintenir une vitesse de croisière accompagnant le coût de la vie.

R.I. : Rezé vient d'adhérer aux statuts de la structure d'agglomération, quelle va être sa place dans le SIMAN ?

J.F. : Depuis plusieurs années, les élus rezéens s'efforcent de travailler avec leurs voisins dans les meilleures conditions. Avant le SIMAN, Rezé, sous l'autorité de mon prédécesseur Alexandre Plancher fut à la source de nombre de syndicats de l'A.C.R.N., assainissements, handicapés, voirie rapide, gestion. Dans la toute nouvelle structure d'agglomération qui se met en place, Rezé gardera son autonomie, d'ailleurs voulue par ses habitants, tout en participant à la gestion et à la création des équipements et services. «Notre place, rien que notre place, mais toute notre place», cette phrase célèbre résume fort bien notre attitude vis-à-vis du SIMAN, nous n'oublions pas que Rezé est la première commune du Sud-Loire.



Jacques Floch, Charles Fiterman ministre des transports, Alain Chénard Député-Maire de Nantes.

budget, les sommes affectées à l'investissement ou au fonctionnement de la ville seront suffisamment importantes pour montrer que nous continuons à équiper la ville.

Les projets intéressants pour cette année touchent surtout à l'amélioration de la circulation et la voirie. Huit millions de francs seront dégagés pour le pont des Bourdonnières, le remodelage de l'avenue de la Libération représente également huit millions de francs à quoi s'ajoutera une subvention de l'Etat.

R.I. : Quelles difficultés particulières rencontrez-vous dans votre mandat de Maire ?

J.F. : Les difficultés ne manquent pas lorsqu'il s'agit de résoudre les problèmes que pose la vie quotidienne de 40000 personnes. Je note d'abord les difficultés financières tant que la loi sur la décentralisation des collectivités locales ne sera pas en application.

Les plus gros soucis de notre ville restent la circulation et le franchissement de la Loire. Cependant que les citoyens montrent un peu de patience puisque c'est le confort de tous qui est en jeu.

R.I. : Une autre difficulté sans doute, celle de l'emploi ?

J.F. : Une autre difficulté, qui est évidemment l'objet de nos préoccupations, c'est le travail sur la commune et la création d'emplois. La Ville étudie la possibilité de passer un contrat de solidarité avec l'Etat. Contrat insuffisant, sans doute, puisque 2000 chômeurs pointent à Rezé

dix ans à venir.

R.I. : Beaucoup de choses pour l'avenir, mais actuellement comment va notre ville ?

J.F. : J'ai envie de dire que la ville va bien, avec quelques problèmes, bien sûr, chacun le sait. Comme chacun sait qu'elle a des responsables qui travaillent aux bonnes solutions - municipales, associations, groupements sociaux, économiques -



Jacques Floch et Alain Chénard sur le site du futur pont des Bourdonnières.

La balance démographique est positive, 479 naissances en 1981 donc depuis 1975, 3546 enfants sont venus grossir les rangs de notre population. Depuis cette année-là, aussi, 1514 logements ont été construits ou terminés, on peut penser que nous avons atteint ou dépassé les 40000 habitants pour 13200 logements. Rezé a des projets, elle s'équipe, elle bouge et... elle grandit.

R.I. : Les Rezéens sont aussi des contribuables et l'argent est le nerf de toute guerre, alors il faut bien parler gros sous ?

R.I. : La fête annuelle 1982 aura lieu à Pont-Rousseau. Ce quartier est-il servi de telle manière qu'il faille relancer son animation ou marque-t-on un autre intérêt pour les différents quartiers de Rezé ?

J.F. : Une sorte de «tradition» a été commencée en 1979 avec le Cinquantenaire de la présence de la Gauche à la Municipalité. L'année suivante, en 1980, ce fut Trentemoult avec le succès que l'on sait dans l'agglomération nantaise. Cette fête-inauguration du port a suscité un nouveau départ pour

ce coin spécialement agréable de Rezé.

Nous avons constaté que la création d'un équipement, soulignée par une fête à laquelle tout le monde participait, permettait de faire connaître le quartier et de susciter de nouveaux échanges.

R.I. : Trentemoult, Ragon, Pont-Rousseau même volonté.

J.F. : En 1981 nous avons inauguré la maison de quartier de Ragon, la première du genre. A défaut de chaleur atmosphérique, lors de la fête, tout le monde y a trouvé la chaleur des cœurs. Depuis, Ragon vit : des réunions, des manifestations, des animations ont lieu régulièrement. Pour Pont-Rousseau, nous ne faisons que suivre le phénomène commencé en 1979. Il s'agit d'un quartier important qui, auparavant, se sentait le parent pauvre de la ville, fort heureusement, l'état d'esprit s'est modifié.

Pont-Rousseau est bien vivant et nous avons voulu consacrer cette énergie par la création du



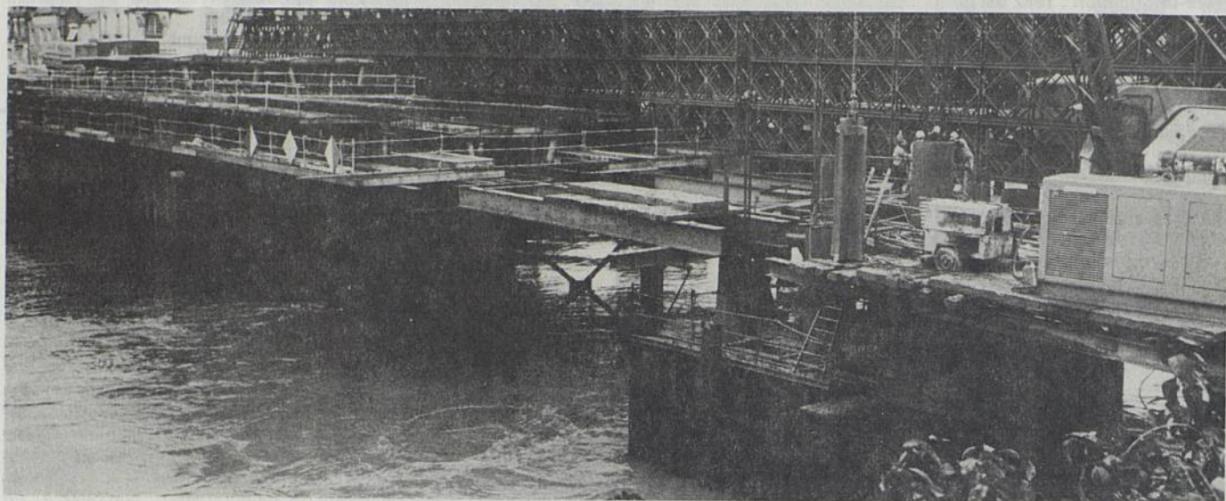
Lors de l'inauguration de la rue Louise Michel.

centre polyvalent de loisirs du Chêne-Gala. Nous venons d'inaugurer la rue Louise Michel qui va se prolonger par une voie reliant la rue Jean Jaurès à la rue Jean Fraix. Amélioration du quartier, de la voirie, pont de Pont-Rousseau, toutes ces réalisations militent pour l'organisation d'une manifestation d'ampleur.

Les Roussipontains souhaitent à leur tour recevoir les Rezéens et les Rezéens sont très heureux de rencontrer les Roussipontains en 1982.

Circulation :

Les ponts entre deux flots



Pont de Pont-Rousseau en construction : on peut voir les jambes sous le tablier.

Si en ce début d'année 82, les ponts de Rezé ont vu beaucoup d'eau défilier sous leur tablier, le flot des véhicules ne s'est pas tari et a même connu une crue sans précédent.

Actuellement le pont Bailey est en cours de démontage ce qui devrait normalement être terminé fin février. Date qui correspond également à la mise en service de l'auto-pont de Pirmil. Durant ces travaux, le pont de Pornic, appelé couramment pont SNCF, a été ouvert en permanence dans le sens Rezé Nantes, mais les comptages effectués ont montré plus d'inconvénients que d'avantages, notamment aux heures de pointe de la fin d'après-midi. Il a donc été rétabli dans ses horaires habituels.

Si le projet du pont des Bourdonnières avance bon train, il n'en est encore qu'aux prémises. En revanche le chantier de

Pont-Rousseau suit sa marche normale, à deux ou trois semaines près, ce retard étant dû au gel et aux crues qui ont "agrémenté" ce mois de janvier. Si ne surviennent pas de gros problèmes, l'ouverture, prévue initialement aux environs du mois de mai, devrait donc se faire avant l'été.

Actuellement, une des deux piles de rivière (celle de la rive droite) a été coulée et les pieux des deux culées de rives ainsi que ceux d'une pile de rivière ont été battus. Ces pieux sont constitués de gros tubes de métal que l'on enfonce jusqu'à contact avec le socle souterrain stable, et dans lesquels on vient ensuite couler du béton.

à l'explosif

L'estacade (pont provisoire fait de tubes et de poutrelles servant d'appui pour le coffrage du tablier) est en cours d'achèvement, ainsi que le coffrage du

tablier. Le principal souci technique qui est apparu à ce jour s'est situé rive gauche. En effet, pour le battage des pieux nécessaires à la mise en place de la culée d'estacade, les ouvriers ont découvert sous le lit de la Sèvre des traces d'anciennes maçonneries, qu'il a fallu faire sauter à l'explosif.

1982 devrait voir une légère mais relative amélioration du franchissement du Sud Loire, mais ce n'est qu'en 83 que commenceront les travaux destinés à la construction de la contournante Sud, qui ira de la Bouvre au pont de Bellevue via Ragon et Beautour. Elle nécessitera la construction de 23 ponts routiers. Quant à la pénétrante Sud qui reliera le débouché de la seconde ligne de ponts à la route de la Rochelle, via la Grassinière et la Rousselière, les travaux devraient commencer ce trimestre.

repris de sortir de son lit. L'alerte la plus chaude a eu lieu autour du week-end du 9 et 10 janvier, où la côte dépassait huit mètres dans le port de Nantes, une très forte marée était d'ailleurs annoncée. Fort heureusement, un vent d'ouest contrariait le flot et a permis d'éviter le pire. Seules, quelques caves à Trentemoult ont été inondées. La Sèvre, en revanche n'a pas hésité à sortir de son lit et à envahir ses berges, obligeant les saules, chênes et platanes qui la bordent à un bain de racines forcé. La crue de la Sèvre a quelque peu ralenti les travaux du pont de Pont-Rousseau, occasionnant un retard de deux à trois semaines.

En 1910 et 1936, années des deux crues du siècle, la Loire avait dépassé les 9 mètres au port de Nantes, Trentemoult devenait une cité lacustre où le facteur, le médecin et les commerçants se déplaçaient en barque, la rue Alsace Lorraine glougloutait sous 80 centimètres d'eau, de nombreux rezéens s'étaient retrouvés au chômage et maintes maisons avaient été endommagées.

Sèvre et Loire :

Un hiver entre deux eaux

TRENTEMOULT - Les Inondations - Mars 1906
Le Facteur distribuant les lettres en bateau



Ces derniers temps la Loire a donné quelques frayeurs à ses riverains, en flirtant dangereusement avec les quais de Trentemoult et en menaçant à plusieurs

Culture

Quand j'entends le mot, je sors !



Ensemble choral de l'école de Musique sous la direction de Philippe Le Corf.

Le changement aussi dans la Culture ? Pourquoi pas !

Le gouvernement a donné des orientations très précises dans ce domaine, la meilleure preuve est l'adoption par le Parlement du budget de la Culture. Celui-ci progresse de 100 % par rapport à celui de 1981.

Et les communes dans tout cela direz-vous ? Les Collectivités Locales et singulièrement Rezé ne vont pas attendre pour se positionner avec des dossiers solides et demander ce qui aurait du être donné depuis bien longtemps : des soutiens renforcés à leur

action pour la Culture. D'ores et déjà le budget culturel de la ville est de 4,86 % du budget total.

On ne peut tout expliquer de la Culture, les phénomènes, les manifestations, les aspects en sont vastes.

Ses multiples faces se montrent au travers de la vie culturelle de la Cité et c'est cet album que nous vous proposons de feuilleter. Rezé n'a pas la prétention de couvrir tous les secteurs de la vie culturelle moderne cependant ce bref survol permet d'apprécier ce qui s'offre actuellement aux habitants ainsi que ce qui reste à faire. A vous de juger.

Musique :

Une clef pour l'esthétique



Ce n'est pas le moindre pilier de la vie culturelle à Rezé que l'École de Musique et de Danse. Située rue Fontaine Launay et créée en 1975, cette école accueille plus de six cents élèves de tous âges répartis en vingt huit disciplines sous la direction d'une vingtaine de professeurs.

C'est le soir du 17 décembre 1981 qu'elle vit sa consécration officielle avec l'inauguration de nouveaux locaux. Cependant, la réputation de l'école de Musique et de Danse de Rezé n'a pas

attendu cette date pour franchir les frontières de la commune.

Le but que se donne Philippe Le Corf, directeur de l'École est de former, à partir d'un enseignement de qualité adapté aux exigences de la commune, des jeunes à venir à la musique. Tout commence par une initiation à la flûte à bec et au chant choral. Il s'agit d'un tremplin que l'on passe en deux ou trois ans. Viennent ensuite l'apprentissage instrumental, le chant plus poussé et le perfectionnement de la

pratique de la flûte à bec en ensemble.

L'École forme au départ de bons techniciens il leur reste à devenir des esthètes, chacun dans sa voie. Ce chemin passe par la pratique collective de la musique.

Un ensemble vocal ouvert aux instrumentistes, un cours d'histoire de la musique ainsi qu'une classe d'orchestre pour adultes ouvrent largement à la culture musicale.

L'apprentissage de la technique n'a de sens que pour la recherche de l'esthétique musicale, sa pratique et la création.

C'est la formation des esthètes dans le sens du développement éclectique de la culture musicale.

L'École de Musique point final ?

«Nous cherchons à dresser certaines originalités musicales par la découverte et la mise en valeur d'esthétiques qui collent à notre civilisation» (musique ancienne, jazz). Il s'agit de l'exploration de telle ou telle culture à travers sa musique. Voilà le cachet d'originalité que souhaite se donner notre école afin d'éviter sa banalisation et pour maintenir sa vitesse croisière de progrès.

Bibliothèque municipale : Ouvrir de nouvelles pages



Le livre est aussi un élément de la vie culturelle de notre commune puisque Rezé possède sa bibliothèque forte de 20000 volumes à disposition des habitants. Le chiffre normal n'est pas atteint puisque les

statistiques demandent environ 40000 ouvrages, un effort est entrepris en ce sens. La dépense actuelle se monte à 6,62 F. par habitant pour la bibliothèque ce qui est faible et motive donc l'accent mis sur sa

restructuration. Courant 1982, une bibliothèque annexe de 5000 volumes sera ouverte à la Noël. De plus un comité gère et anime la bibliothèque pour enfant au Port-au-Blé, 3500 ouvrages sont à la disposition des lecteurs. Seulement 2000 personnes sont inscrites pour le prêt des livres alors que les chiffres de la population en feraient normalement espérer le double. Un bon point cependant, les inscrits lisent beaucoup puisque chacun d'eux retire 38 livres par an. La reconstitution du fonds de livres et l'agrandissement de la bibliothèque par la création d'une section jeune sont à l'ordre du jour.

Notre région est défavorisée en matière de lecture, les villes voisines en sont aussi au stade de la construction. Les chiffres montrent un certain retard de la Bretagne et des Pays de Loire dans ce domaine ; en ce sens un courant porteur de la lecture publique devrait être créé par le projet de Médiathèque à Nantes.

Alors quelle place doit-on donner à la bibliothèque dans la ville ? L'image de la bibliothèque est trop souvent celle d'un musée alors qu'elle doit être un centre dynamique de la culture pour tout le monde. Rezé veut faire de sa bibliothèque un lieu de loisirs, d'information, d'expérience et d'exploration.

Voici donc le jeu tel qu'il est proposé par une bibliothèque saine et dynamique s'attachant plus au lecteur qu'au livre...

- police locale, justice depuis 1790, hygiène et salubrité (inondation de 1910, 1923, 1926, 1930 et 1936 notamment).



- élections, listes électorales depuis 1832, résultats électoraux de la III^e République, - comptabilité communale : budgets et comptes depuis 1824, - bâtiments et propriétés communales, travaux et voirie depuis 1790, - cultes et instruction publique au XIX^e siècle.

Un inventaire détaillé est en cours. Service à vocation culturelle, les Archives Municipales ont participé en 1981 en liaison avec le Service Culture et la Bibliothèque municipale, à la préparation de l'exposition sur le quartier de Ragon. Le service prépare actuellement une exposition sur l'École à Rezé à l'occasion du Centenaire des Lois laïques en Mai 1982.

Son accessibilité aux élèves des établissements scolaires a permis les trois dernières années à des jeunes du Lycée Jean Perrin d'obtenir des places d'honneur au niveau national lors des concours de l'Historien de Demain.

L'histoire en groupe

Créé en octobre 1979 à l'initiative de la municipalité, le Groupe de Recherche sur l'Histoire de Rezé est constitué de passionnés d'Histoire locale qui se sont fixés pour but de réaliser des publications. Différents thèmes ont été abordés jusqu'à aujourd'hui :

- l'Histoire de Trentemoult (une publication en septembre 1980),
- l'Ancien Régime et notamment le XVIII^e siècle,
- la Révolution et le XIX^e siècle (un ouvrage sur la Révolution et le Premier Empire à Rezé doit être publié en mai 1982),
- la Seconde guerre mondiale.

Ouvert à tous, le Groupe de Recherche sur l'Histoire de Rezé est présidé par M. Retière, adjoint à la Culture, le secrétariat étant assuré par le responsable des Archives Municipales.

De 1582 à 1982 4 siècles d'archives

Installées dans l'annexe II de la Mairie, les Archives Municipales comprennent une salle de lecture-bureau et un dépôt en sous-sol.

Les fonds les plus intéressants sont constitués par les documents ayant un intérêt historique :

- administration paroissiale (1709-1790) et municipale (depuis 1790),
- registres de catholicité (1582-1792) et d'état civil (1792-1882),
- recensement de population, listes nominatives par quartiers depuis 1851,
- impôts d'Ancien Régime, Fouages, Capitations, Vingtièmes (1702-1790) et modernes depuis 1790,
- conscription militaire du XVIII^e siècle, de la Révolution et du Premier Empire, recensement des classes depuis 1803 et faits de guerre 1914-1918 et 1939-1945,

théâtre : Cornebidouille Mère Ubu Vous me la baillez bonne !

La politique culturelle de la ville et de l'Office Municipal de la Culture tient en trois maîtres mots : diffusion, formation, aide à la création. La diffusion c'est le contact des œuvres avec le public ce qui passe par la formation des créateurs et par l'aide technique et financière. Ainsi la boucle est fermée, ce raisonnement vaut aussi bien pour le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, etc.

Après l'école de musique et la lecture publique qu'abrite la bibliothèque, la promotion du théâtre amateur est le troisième élément en chantier.

Depuis 1979, l'O.M.C. accentue son effort sur le théâtre, chacun garde en mémoire l'animation des stages amateurs et des soirées de formation théâtre par «La Baraque» qui ont débouché en juin sur les représentations dans les quartiers.

En 1980-81, le groupe d'amateurs ainsi constitué autour du théâtre La Baraque a continué son travail tout en participant à des stages de formation organisés par l'O.M.C. à raison d'un week-end par mois pendant 6 mois.

contact

Le choix en direction du théâtre amateur tient à la volonté de permettre aux Rezéens de se confronter à une pratique, de créer des groupes qui, par leur production favoriseront l'animation de la Cité. Une troupe professionnelle serait bien sûr intéressante, mais c'est un effort que Rezé, seule, ne peut se permettre. Voilà le pourquoi des rencontres du théâtre amateur d'octobre. Ces rencontres ont permis de rassembler tous ceux que le théâtre amateur concerne, Rezé, les villes de l'agglomération, la région, afin de mettre en commun la réflexion, l'organisation et éventuellement les moyens matériels et financiers pour que, autour de Nantes et dans la région, vive ce théâtre. Ce qui prouve ainsi que loin d'être une forme d'expression dépassée, le théâtre reste une expression populaire et diversifiée.

D'autres contacts ont permis d'ouvrir à l'O.M.C. des ateliers d'expression dramatique et lyrique. Orientés vers les amateurs, ces deux ateliers pratiqueront un travail où l'important est de créer à chaque fois les conditions qui permettent à celui qui joue la comédie ou qui chante de «s'aventurer» un peu soi-même.

Art Dramatique :

La création de cet atelier a été considérée comme un besoin :
- Pour favoriser et compléter la formation des comédiens amateurs voyant l'art dramatique non seulement comme moyen d'expression personnelle mais comme un lieu de rencontre.
- Pour rechercher tous modes et techniques de communication propres à la création artistique dans l'ordre du spectacle c'est-à-dire travail sur la décontraction, la mémoire sensorielle et affective, l'émotion, l'imagination, l'improvisation et formation du corps, c'est-à-dire l'outil du comédien. Un atelier distinct sera également ouvert pour les enfants d'au moins 12 ans. Professeur Françoise Mesnier.

Art Lyrique :

Cet atelier propose un ensemble de travaux liés à la voix par l'étude de la respiration, de la liaison entre la voix et la scène ainsi que l'approche de la mise en scène. Il offre également une préparation au chant choral, aux variétés, au chant en soliste par des études de chant classique, mélodies, comédies musicales, opérettes, opéras comiques, opéras. Chaque année, les stagiaires de cet atelier présenteront les fruits de leurs travaux dans un spectacle public. L'encadrement de cet atelier a été confié à Irène Jaumillot.



La M.J.C. présente son programme

Depuis un an déjà, la M.J.C. organise régulièrement des soirées cabaret, du cinéma enfants et adultes, des concerts, des soirées de tous genres, sans oublier toutes les activités hebdomadaires.

Voici notre programme pour les mois à venir :

27 février - 21 h soirée Cabaret (guitare folk country).

13 mars - 21 h soirée Cabaret avec le groupe de Charlie Favennec.

26 mars - 21 h cinéma vérité avec le Dos au Mur de J.P. Thorn (débat).

27 mars - 21 h concert avec le quartet de Jazz Jean-Luc Chevalier.

Ciné enfants - adultes : depuis quelques années, une animation cinéma se développe sur Rezé avec la Maison des Jeunes et de la Culture et le Club Audiovisuel du Sud-Loire.

Pour les enfants les projections ont lieu tous les 15 jours à 17 h, le mardi à la salle de l'amicale laïque de l'Ouche-Dinier, le mercredi à la Maison des Jeunes et de la Culture (Château de Rezé).

Prix d'entrée : 3 F

16 et 17 février : L'Oiseau aveugle, 2 et 3 mars : le Triporteur, 16 et 17 mars : la Bande à la Plume noire, 30 et 31 mars : les Voleurs de Lune.

Pour les adultes, les séances ont lieu un vendredi par mois à la Maison des Jeunes et de la Culture (Château de Rezé) à 21 h.

Prix d'entrée : 10 F

29 janvier : la Grande Bouffe, 26 février : le Mariage de Maria Braun (en collaboration avec le cinéma Beaulieu de Bouguenais, 23 avril : soirée spéciale casse-croûte avec Le Fond de l'air est rouge de Chris Marker, 14 mai : Harlan County (U.S.A.)

Pour les plus jeunes (plus de 10-11 ans) séances tous les 15 jours le mercredi : 17 h à la Maison des Jeunes et de la Culture (Château de Rezé). 27 janvier : Lois de l'hospitalité, 10 février : Vivent les Fantômes, 24 février : l'Amour en Herbe, 10 mars : un Million d'années avant Jésus Christ, 24 mars : le Zinzin d'Hollywood.

Gérard Maray M.J.C. - Tél. 75.57.28, Bernard Mesle Audiovisuel Sud-Loire - Tél. 75.04.24., 225 Maison Radieuse.

cinéma :

T'as de beaux yeux

tu sais !

Dans la logique du cadre des priorités fixées par la ville et l'O.M.C. on trouve d'autres dossiers à l'étude. Tels le cinéma et les arts plastiques.

Le choix va porter sur la mise en place d'une programmation régulière du type cinéma art et essai, animation sur un cinéaste, sur une période du cinéma, sur un comédien, un pays, etc.

C'est une banalité que de dire que les circuits commerciaux traditionnels ne mettent pas tout en valeur.

Le but est de provoquer la rencontre du cinéma et du public. Voilà pour le cinéma spectacle. Pourquoi pas le cinéma création ? Puisqu'il s'agit d'une source d'expression ne pourrait-on envisager une aide à la création de films, création d'ateliers, stages de formation. Cette partie du dossier reste à débattre, vous avez la parole...



programmation des spectacles :

Des commissions ouvertes à tous

Arts plastiques : Beaucoup pour ne pas dire tout, reste à faire en ce domaine. L'optique toujours présente à l'esprit comme pour les autres dossiers est celle du contact des œuvres avec le public.

Que faut-il à Rezé ?

Une salle d'exposition, une politique de promotion de la création peinture, photo, sculpture... mise en place d'atelier d'initiation aux techniques de création.

Spectacles : L'O.M.C. prépare sa programmation de spectacles par l'intermédiaire de commissions regroupant les membres de cet office, les Rezéens doivent savoir que ces commissions sont ouvertes à tous et que chacun est invité à y participer.

L'orientation est donnée pour des spectacles programmés longtemps à l'avance, il en découle une information plus efficace, ce qui pourrait permettre à terme la mise en place d'un système d'abonnement.

Pour une réelle politique culturelle

J'ai constaté que notre commune était appelée Rezé et non plus Rezé-lès-Nantes.

En effet, notre ville a son caractère, son histoire, son identité culturelle.

Cependant, on ne peut ignorer l'attraction de Nantes : commerces, administrations, services, loisirs. Toute politique doit en tenir compte, surtout dans ses aspects culturels.

Il faut alors viser la complémentarité entre les manifestations de l'hyper-centre et la vie des communes et des quartiers périphériques nantais.

Nantes dispose de 29 salles de cinémas commerciaux ; les communes de banlieue, 4 ou 5 de qualité moindre. Bientôt, il nous sera facile de rejoindre le centre de Nantes avec l'axe lourd de transport en commun puis avec le tramway. Cette commodité peut renforcer l'attraction de ce centre ou avoir l'effet inverse. Il sera en effet aussi aisé de circuler dans l'autre sens et d'aller à Bellevue ou au Château de Rezé pour voir le dernier film sorti.

Rezé pionnier

En matière d'enseignement musical, Rezé a joué un rôle de pionnier en mettant en place une Ecole de Musique de qualité. Quand Nantes a déclanché l'événement en posant le problème du financement du Conservatoire, les communes concernées ont vite compris qu'une autre solution était préférable au renforcement de cette institution. Des réunions régulières des élus et des enseignants des écoles de musique ont abouti à une plate-forme commune : programmes, niveau de recrutement et de rémunération des enseignants. Le Conservatoire National de Région se réserve une mission spécifique d'enseignement supérieur qui ne relève pas de la compétence des communes.

Celles-ci estiment qu'il est de leur responsabilité de donner les moyens à leurs concitoyens de pratiquer l'instrument de leur choix.

Nantes possède des équipements de qualité exceptionnelle : Graslin, Auditorium, avec lesquels il serait absurde de rivaliser. D'autres manifestations musicales ne nécessitent pas de telles salles et peuvent avoir lieu aussi bien à Doulon qu'à Rezé ou à Orvault.

harmonie et identité

Pourquoi faut-il aller chercher ses livres ou ses disques à Nantes ? Où peut-on les emprunter avec un choix important ? Quasiment nulle part, sauf pour les ouvrages universitaires. Les livres, de toute nature, doivent être d'accès facile. Aussi l'effort en direction d'une bibliothèque municipale est-il une impérieuse nécessité pour Rezé. Je regrette de n'avoir pu engager mes collègues plus avant dans cette entreprise. Les projecteurs sont maintenant dirigés sur le théâtre : spectacles, animations, formations et expression (ateliers de théâtre amateur). Rezé ne pourra pas aller beaucoup plus loin, sur les plans financier et humain. Le soutien à la création des troupes professionnelles dépasse notre commune. L'agglomération nantaise est relativement indigente. La Maison de la Culture qui n'en porte que le nom, ne joue pas son rôle.

Une coordination à l'échelle de l'agglomération devient de plus en plus nécessaire. Peut-on harmoniser nos politiques culturelles tout en conservant nos identités communales ? Je le pense. Répondre qu'il est possible de gérer les grands équipements culturels par le SIMAN est inacceptable car on élude le débat politique sur les objectifs et les moyens à mettre en œuvre par chacun. Alors que le débat commence.

Gilles Retière

Vigoureux et constructif : A propos d'un certain malaise

Y-aurait-il un malaise au sein de l'Office Municipal de la Culture ?

En effet, si l'on se rapporte à l'éditorial du dernier bulletin publié par l'Office, ou encore au poème figurant en exergue des vœux de son Président, on ne peut nier qu'il y ait quelque chose sous roche. « Indifférence », « critique sournoise », autant de termes qui témoignent d'une certaine aigreur de la part de leur auteur, cependant qu'il ne faudrait pas élargir abusivement à l'ensemble de l'Office.

Plus significatif, le passage dressant le constat d'un « décalage entre les intentions proclamées et le soutien effectif aux actions entreprises » mérite qu'on s'y arrête.

Intentions proclamées par qui ? Reprises par qui ? Et quel écho trouvent-elles chez ceux qu'elle prétend atteindre ? En bref, quel est l'impact des actions menées par l'O.M.C. ? Là est toute la question.

Pour une culture globale et vivante

La Culture, c'est le moyen pour l'Homme de s'approprier le monde, disait à peu près un révolutionnaire du siècle dernier. Sans

doute cette maxime n'échappe-t-elle pas au caractère quelque peu sentencieux qui est la marque du genre. Elle a toutefois le mérite d'affirmer deux vérités auxquelles le fait culturel ne saurait se soustraire, sous peine de verser dans l'élitisme ou l'intellectualisme salonard.

Premièrement : la notion de culture ne se limite pas aux formes d'expression purement artistiques, aux beaux-arts comme on dit. Elle est toutes les acquisitions humaines : la recherche, la science, la technique et le moyen de les atteindre : le travail.

La création, ce peut être la recherche du beau pour lui-même, mais aussi du beau à travers l'utile. « Art » est la racine commune à artiste et à artisan ; le « chef-d'œuvre » a d'abord été « la belle ouvrage » d'un « ouvrier » avant d'être celle d'un « artiste ». Et, de nos jours, qui prétendra que la silhouette du Concorde, le profil du T.G.V., la courbe d'une hélice de navire, une forme de tôlerie ne sont-elles de l'art ?

Deuxièmement : s'approprier le monde, cela implique à la fois le comprendre et pour l'appréhender. Or, une part importante de l'humanité - l'Homme avec un grand H - est exclue de cette

appropriation. Dans notre société, c'est essentiellement le monde du travail, celui qui précisément est créateur d'une culture qui s'ignore.

Entre la pose et l'action

Depuis sa création, l'O.M.C. se fixe entre autre but de contribuer à redonner vie au terme tant galvaudé de « Culture populaire ». Mais il n'est pas sûr que les louables efforts déployés pour le développement de certains secteurs (musique, théâtre) aient toujours été accompagnés (notamment dans la dernière période) d'efforts semblables pour que ces initiatives pénètrent tous les milieux socio-culturels. De là une relative désaffection constatée à l'intérieur et à l'extérieur de l'Office face à certaines actions.

Sans doute cela n'explique pas tout. Sans doute aussi la tâche est-elle extrêmement complexe. Peut-être une piste peut-elle être trouvée par la réhabilitation de cet aspect de la Culture évoqué plus haut.

En tout état de cause, se poser en martyr incompris, se retirer sur l'Aventin en se drapant dans sa loge m'apparaît comme un geste aussi théâtral qu'inéficace.

Michel Jorand

histoire

Souvenir : Louise l'Anar est dans la rue

C'est le samedi 9 janvier, à 11 heures, qu'a eu lieu la cérémonie d'inauguration de l'avenue Louise Michel à Rezé. Pour l'occasion, une plaque portant l'inscription « Louise Michel » militante socialiste 1830-1905, a été dévoilée par sa filleule républicaine que la ville s'honore de compter parmi ses habitants, Mme Adrienne Garnier-Farjat.

Voilà aussi pourquoi Rezé a tenu à donner à cette manifestation une particulière solennité. Qui était Louise Michel, celle que l'histoire appela « la Vierge Rouge » ? Elle naît en 1830 au château de Vroncourt en Haute-Marne. La mère ? Une jeune servante du château. Son père ? Sans doute le jeune fils du châtelain. Elle fut élevée comme une enfant de la maison par la femme du propriétaire, celle-ci admiratrice de Rousseau, celui-là de Voltaire.

Sa sensibilité et sa vive intelligence lui permettent d'obtenir son diplôme d'institutrice, ses premiers poèmes intéressèrent Victor Hugo. Elle entre en conflit avec les autorités académiques pour avoir fait chanter la Marseillaise à ses élèves (on est en 1852) et part pour Paris. Elle y fonde une école libre



(seul moyen de ne pas prêter serment à l'Empereur) où elle applique des méthodes pédagogiques hardies pour l'époque. Commence alors la vie militante que seule la mort arrêtera. Elle collabore aux journaux anti-bonapartistes, donne des conférences, écrit des romans et des pièces de théâtre. Elle rencontre Vallès, Eudes et Théophile Ferré qu'elle aime passionnément.

Tuez-moi !

Sous la Commune, elle s'engage dans la garde nationale et c'est contre les soldats de Thiers qu'elle reçoit le baptême du feu. Elle crée un corps d'ambulancières, fait le coup de feu et se trouve être la dernière combattante prise les armes à la main. Elle parvient à échapper aux Versaillais, mais se livre ensuite pour libérer sa mère, arrêtée à sa place.

Ferré est mort et c'est sous le voile noir des veuves qu'elle comparait devant ses juges. « Je ne veux pas me défendre, je ne veux pas être défendue, j'appartiens toute entière à la Révolution Sociale. Si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi ». Elle sera condamnée à la déportation. Louise est en 1873 déportée en Nouvelle Calédonie où elle cherchera à instruire les Canaques et enseignera au Collège de Nouméa. Après huit années de déportation, elle connaît à son retour, à nouveau la prison pour avoir conduit une manifestation de chômeurs. Elle se réfugie à Londres et revenue bientôt en France, elle devient communiste-anarchiste-féministe et reprendra son combat jusqu'à sa mort à Marseille, le 10 janvier 1905, à l'âge de 75 ans.

Anciens : Un ministre et une nouvelle maison



Joseph Franceschi en compagnie d'une pensionnaire de la résidence Mauperthuis.

Le samedi 12 décembre est à marquer d'une pierre blanche dans la mémoire des anciens de Rezé.

La ville s'est honorée d'accueillir M. Joseph Franceschi, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Solidarité Nationale, chargé des personnes âgées.

Il fut discuté, à la résidence de Mauperthuis du projet de construction d'un établissement pour invalides. Ce projet avait été élaboré en commun par les élus municipaux et les responsables de l'O.P.A.R. depuis plusieurs années mais n'avait pu trouver un accueil favorable des Ministres d'alors.

Il s'agit de bâtir auprès de la résidence, un nouvel établissement pour personnes âgées qui formera avec les logements réservés aux anciens dans l'ensemble des Mahaudières, un triptyque harmonieux et complémentaire. A la demande de soutien financier formulée par Jacques Floch, le Ministre a donné son accord pour l'aide à la réalisation de cet équipement de 80 places dont 20 lits pour non-valides.

Ouverture d'un centre pour handicapés : Le fruit d'un effort commun

Le nouveau centre pour handicapés situé rue des Chalonniers a été officiellement inauguré samedi 19 décembre 1981.

Le Centre des Chalonniers a été réalisé par la Société Nantaise d'H.L.M. pour le compte du S.I.A.R.H. * qui à son tour, le loue au C.H.R. Le Centre des Chalonniers abrite en semi-internat, dix huit enfants, garçons et filles, de 4 à 14 ans, présentant des troubles du développement affectif de la personnalité.

Cette école est gérée par le centre de soins de Montbert qui dépend de l'inter-secteur psychiatrique du Sud-Loire.

Coût de la réalisation 150 000 F.

Pour l'occasion une brochure «**clef pour les handicapés**» a été remise aux présents. Ce document est à disposition, le demander à l'Office Municipal d'Information, Mairie de Rezé.

*Syndicat Intercommunal d'Aide et de Réalisation pour les Handicapés.



Au service de tous : trois nouvelles antennes

Depuis le 4 janvier de cette année, la Mairie met à disposition des Rezéens trois nouvelles antennes administratives

- Maison de Quartier de Ragon, Rue du Vivier, ouverte le mardi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
- Le Centre Social du Château, ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,
- Le Centre Social des Trois-Moulins, ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

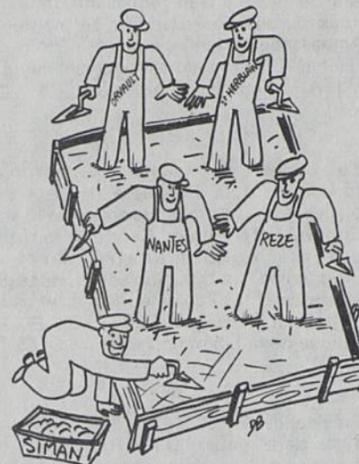
A l'accueil de ces trois nouveaux centres ainsi qu'à la Mairie principale, les Rezéens trouveront une hôtesse pour les aider dans leurs démarches auprès des services municipaux. Divers documents sont mis à leur disposition dans ces endroits afin d'éviter les déplacements inutiles à la Mairie. Il ne s'agit pas, avec cette mise en place, de décentralisation des services municipaux, puisque les formalités les plus importantes ne peuvent être effectuées qu'à la Mairie principale, cependant ces relais administratifs devraient apporter une plus grande commodité dans

les rapports des citoyens avec l'administration de la Ville. Les services suivants s'offrent à tous : délivrance de fiches d'état-civil, remise de dossiers de demande de mariage, duplicata de permis de conduire, certificat d'immatriculation d'un véhicule, déclaration de vente d'un véhicule, attestation sur l'honneur, carte de réduction sur les transports en commun. En matière d'affaires sociales, les Rezéens trouveront un service d'aides-ménagères pour une première constitution de dossier. Pour ce qui touche aux services techniques de la ville, certains imprimés peuvent également être délivrés dans ces antennes.

Les Rezéens vont trouver dans ces antennes tous renseignements pratiques intéressant la vie communale : location de salles, pratique du sport, collecte des ordures ménagères, logement, offices, centres aérés, cours de langue, spectacles, crèche, halte-garderies, permanences de fin de semaine, associations, etc.

Les hôtesse sont à votre service, n'hésitez pas à les interroger.

Structure d'agglomération : Un Siman qui prend peu à peu



C'est fait depuis le 18 décembre, l'agglomération nantaise dispose d'une structure de coopération intercommunale sous la forme d'un syndicat à vocation multiple : le SIMAN.

Les délégués des 19 communes dont, bien sûr Rezé, se sont mis d'accord sur l'avant-projet et ont désigné Alain Chénard comme président, 14 sièges sont aussi pourvus provisoirement. Deux sièges seront occupés par des élus rezéens, Jacques Floch et Jean-Pierre Brémont. 9 commissions correspondant aux grandes compétences du SIMAN sont créées :

- les études générales d'urbanisme,
- la circulation, la voirie, les déplacements,
- les transports en commun,

- les infrastructures (eau, déchets urbains),
- l'environnement (espaces verts et de loisirs, ceinture verte des sentiers pédestres, etc),

- le développement économique,
- autres grands équipements d'agglomération (sécurité, gens du voyage, handicapés, culture, enseignement, etc),

- liaison avec l'Association Communautaire de la Région Nantaise (ACRN).

Ces commissions pourraient engager leurs travaux dès le printemps. Il faut que soit prononcée la dissolution des syndicats simples pour que toutes les compétences passent sous la houlette du SIMAN.

Ce n'est donc qu'au début 1983 que cette structure pourra fonctionner de manière autonome avec son budget propre et son encadrement administratif.

Vive les associations !



Lors des vœux aux associations le 18 Janvier.

Ragon : Ça bouge de partout

Après son ouverture en septembre dernier, ouverture qui avait été le point fort de la fête de Rezé, la Maison de Ragon s'installe dans ses quartiers et met, peu à peu, ses activités en place.

Mardi 19 janvier, plus de 80 Ragonnais et Ragonnaises se sont retrouvés en compagnie des responsables municipaux et de l'animateur de quartier pour donner forme et structure à la vie de cet équipement. Tout le monde est tombé d'accord sur la nécessité de démarrer immédiatement les activités, et dans un second temps, de créer, comme le souhaite la municipalité, une association des usagers qui prendra en charge l'organisation et la responsabilité de cette maison. Les élus ont donné leur accord pour la mise à disposition d'une partie du temps de l'animateur de quartier, Michel David, et de services tels l'imprimerie ou le secrétariat. La Maison de quartier pourra également être utilisée pour des spectacles ou des expositions.

Une dizaine d'activités vont donc démarrer immédiatement. Ce sont la guitare, le soufflage, la danse, la photo, l'audiovisuel, le cyclotourisme (pris en charge par l'association sportive La Ragonnaise), la gymnastique d'entretien, le secourisme et un atelier de décoration-crédation (peinture sur soie, dessin, collage...), sans parler du club d'anciens, qui fonctionne déjà.

Lundi 18 janvier, une sympathique réunion a rassemblé l'équipe municipale et les responsables des associations rezéennes pour la nouvelle année. 1982 sera l'année où le budget culturel - avec 4,86 % des dépenses de fonctionnement, alors que le budget national atteint 0,75 % - dépassera celui des sports.

C'est là un nouvel effort pour la commune

qui a déjà une bonne réputation de ville sportive. Cela va de pair avec les efforts de gestion qui sont demandés à chaque association.

Toutes les associations étaient ensuite invitées à communiquer leur calendrier au service des Relations Extérieures, afin d'assurer une bonne répartition des manifestations culturelles de la commune.

A votre service, les transports

Les cartes de libre circulation sur les autobus, attribuées aux rezéens âgés de 65 ans et plus, vont être renouvelées.

Afin de faciliter l'étalement de la distribution, il est conseillé de s'en tenir, dans la mesure du possible, aux périodes qui ont été prévues suivant l'ordre alphabétique.

Pour obtenir le renouvellement ou l'attribution de la carte, il conviendra de pouvoir justifier de son identité, de ses ressources et de son domicile sur

la commune de Rezé.

La carte d'identité nationale est donc le document le plus simple à présenter. Les bénéficiaires devront également se munir d'une photo d'identité et de l'avis d'imposition 1981 ou de non imposition.

Lieux de distribution : du lundi au vendredi inclus, de 8 h 30 à 12 h, au Centre social du Château allée de Provence et au Centre social des Trois-Moulins rue des Déportés.

O.M.J.

Du 19 au 30 avril 1982 : Rezé à l'heure Roumaine. Réservez vos soirées !
L'O.M.J. recevra le groupe folklorique des Coopératives artisanales des travailleurs du département d'Arad, du 20 avril au 3 mai.

Ce groupe (50 participants) qui sera accueilli dans les familles rezéennes, présentera au théâtre municipal, rue Guy Le Lan, le 23 avril en soirée, son spectacle de chants, danses et musique populaire «La Foire au Baiser».

L'O.M.J. associé à l'Office Municipal de la Culture présente deux semaines de manifestations qui permettront de mieux connaître les traditions de la Roumanie. Du 19 au 30 avril une exposition sera présentée à la Maison de Quartier de Ragon ; elle comprendra des peintures (art naïf), des réalisations d'art populaire (céramiques, bois, etc), des photos, des costumes traditionnels, des panneaux philatéliques.

Par ailleurs, des films, des diapositives, une conférence, un concert, offriront l'occasion d'approcher la réalité passée et actuelle de la Roumanie.

Saint-Wendel : la ville jumelle de Saint-Wendel fêtera en juin prochain son 650^e anniversaire. Ce sera également pour Saint-Wendel et Rezé (début juin 82) l'occasion de célébrer le 10^e anniversaire de leur jumelage.

O.M.C.

En collaboration avec Tourisme et Travail de Rezé, l'Office Municipal de la Culture présente une semaine sur l'Algérie, du 12 au 20 mars 1982.

Différentes activités : théâtre, exposition, film, débats commémoreront le 20^e anniversaire des accords d'Evian du 19 mars 1982 qui ont été à l'origine de l'indépendance du peuple algérien. Depuis, des liens historiques privilégiés et des intérêts communs existent entre nos

O.L.E.

L'assemblée générale de l'Office des Loisirs d'enfants aura lieu le vendredi 5 mars 1982 à 20 h 30 à la salle Jean Jaurès. Sont invités tous ceux qui, à titre divers ont collaboré avec l'O.L.E. et tous les parents. L'O.L.E. fêtera cette année son 10^e anniversaire, comme pour toutes les dates importantes il faudra marquer le coup. Nous en reparlerons bientôt.

O.P.A.R.

André Coutant, Président de l'O.P.A.R. depuis la création de l'Office et Premier Adjoint au Maire, en raison de charges et obligations de plus en plus importantes a souhaité ne plus continuer ses fonctions de Président, tout en restant membre de l'O.P.A.R. Ginette Blandin a été élue à la

deux nations.

C'est pourquoi, à notre niveau, nous voulons contribuer à faire mieux connaître l'Algérie, à faire tomber les préjugés et à resserrer les liens entre le peuple français ou à en créer d'autres.

Afin de mener à bien cette manifestations, nous aurons des associés de marque : Ambassade d'Algérie, ligue des Droits de l'Homme, Secrétariat d'Etat aux Immigrés, M.R.A.P., France Algérie, etc.

Le Centre de loisirs du mercredi fonctionne à la Robinière. Il reste des places. Avis aux amateurs entre 6 et 13 ans. En février et à Pâques, Centre de loisirs et colonie hebdomadaire sont au programme, l'information sera donnée par la presse et les écoles en février et mars. Pour tous renseignements : O.L.E., 70, avenue de la Libération - Tél. 75.54.55

Présidence de l'Office.

1982 sera pour l'O.P.A.R. l'année du maintien à domicile des personnes âgées.

Ce dossier important devrait dans les mois à venir aboutir à des propositions concrètes.

questionnaire pour le guide 82-83

L'édition nouvelle refondue et améliorée du **Guide de Rezé** est à l'étude. La vocation de ce document est de vous aider dans vos démarches quotidiennes : santé, logement, sport, enseignement, etc. Il doit être le plus commode possible : chacun peut donc y apporter sa pierre. C'est pourquoi nous faisons appel à vos suggestions, remarques et avis. Le questionnaire ci-dessous s'adresse à tous et ses réponses nous aideront à vous apporter un meilleur service.

Veuillez le retourner complété à l'Office Municipal d'Information - Mairie de Rezé, place J.B. Daviais.

Sexe : _____ Age : _____ Profession : _____

Quartier habité : _____

Avez-vous reçu le Guide 81-82 - OUI NON

Que pensez-vous de sa présentation : Excellente Bonne Assez bonne Mauvaise

Que pensez-vous du choix des thèmes traités ? Complet Incomplet

Quels chapitres souhaitez-vous voir traiter ?

Y-a-t-il un ou des chapitres traités qui vous semble(nt) inutile(s) ? Lesquels ?

Y-a-t-il un ou des chapitre(s) qui vous semble(nt) insuffisamment traité(s) ? Le(s)quel(s) ?

Le découpage à l'intérieur de chaque chapitre vous semble-t-il : adapté Inadapté

Si vous souhaitez une modification, dans quel sens la voyez-vous ?

Que pensez-vous du nombre de pages (66 dans l'édition 81-82) : trop long suffisant insuffisant

La mention de votre adresse, service, nom, téléphone, etc, est-elle : omise fausse périmée

incomplète

Veuillez compléter, rectifier ou apporter les renseignements utiles :

Votre avis en général et les suggestions que vous proposez pour l'amélioration de ce Guide de Rezé 1982-83.